



La règle de cinq-ans pour obtenir le nationalite francaise

Par **allbeefpatty**, le **26/09/2011** à **11:04**

Je vis en France depuis 3 ans,avec mon mari francais.

Combien de temps dois-je attendre avant que je puisse faire une demande de nationalite française?

La règle de cinq-ans pour obtenir le nationalite francaise (avec mariage) compte t-elle à partir de la «date dentrée en France»

ou concerne t-elle l'accumulation de 5 ans de titre de sejours?

ou compte t-elle à partir de la "date de mariage " etc?

Merci pour les reponses

Par **Domil**, le **26/09/2011** à **13:07**

Article 21-17 du code civil

Sous réserve des exceptions prévues aux articles 21-18, 21-19 et 21-20, la naturalisation ne peut être accordée qu'à l'étranger [fluo]justifiant d'une résidence habituelle [fluo]en France pendant les cinq années qui précèdent le dépôt de la demande.